

**Ministry of Training,
Colleges and Universities**

Minister

Mowat Block
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2

**Ministère de la Formation
et des Collèges et Universités**

Ministre

Édifice Mowat
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2



Ministry of Education

Minister

Mowat Block
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2

Ministère de l'Éducation

Ministre

Édifice Mowat
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2

Le 5 juin 2013

Madames, Messieurs,

Au cours des neuf dernières années, nous avons déployé des efforts soutenus pour renforcer la confiance dans le système d'éducation public de l'Ontario. Ce système est maintenant reconnu comme l'un des meilleurs au monde, grâce en grande partie au dévouement et au professionnalisme de nos enseignantes et enseignants.

Au fil des années, nous avons observé des changements dans les demandes et les exigences auxquelles fait face le personnel enseignant. Nous avons également constaté une augmentation du nombre d'enseignantes et d'enseignants qualifiés qui sont incapables de trouver un emploi dans la profession qu'ils ont choisie. C'est pourquoi en 2011, nous nous sommes engagés à élargir la formation initiale en enseignement et à réduire le nombre de diplômés.

Aujourd'hui, nous sommes heureux d'annoncer des améliorations aux programmes de formation initiale en enseignement de l'Ontario.

Le gouvernement de l'Ontario, en partenariat avec l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, entend modifier le règlement de l'Ordre portant sur l'agrément afin de faire ce qui suit :

- doubler le nombre de semestres du programme de formation initiale en enseignement pour le faire passer à quatre;
- doubler le nombre minimal de jours de stage pour le faire passer à 80;
- introduire des éléments fondamentaux obligatoires.

L'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario communiquera directement avec les universités concernant ces changements. Le gouvernement prévoit que les nouveaux programmes seront en place en 2015-2016.

Nous apprécions les commentaires judicieux formulés par nombre de nos partenaires en éducation tout au long du processus de consultation.

De plus, nous prenons d'importantes mesures pour que le nombre de diplômés corresponde mieux au nombre de postes d'enseignant disponibles. Pour ce faire, le ministère de la Formation et des Collèges et Universités conservera à 9 170 la limite actuelle des effectifs équivalents temps plein. Cela signifie que le nombre d'inscriptions, et par conséquent de diplômés, au niveau du système sera réduit d'environ la moitié.

La pondération du financement des programmes de formation initiale en enseignement est la même depuis 1974. Afin d'harmoniser le financement destiné à la formation initiale en enseignement avec celui des autres programmes, à compter de 2015-2016, le ministère de la Formation et des Collèges et Universités modifiera la pondération de financement de ces programmes pour la faire passer de 2,0 à 1,5.

Pour faciliter la planification dans votre université, vous recevrez une note de service technique qui décrira les modifications apportées aux programmes et contiendra des renseignements sur le processus de mise en œuvre. Le ministère de la Formation et des Collèges et Universités collaborera avec le secteur universitaire et chacune des universités pour soutenir la mise en œuvre.

Nous nous rendons compte que les délais sont courts et nous sommes reconnaissants aux universités des efforts qu'elles feront pour accélérer le processus décisionnel au besoin.

Nos diplômés

En cette période de l'année, les diplômés participent à la collation des grades, accompagnés de leur famille, de leurs amis et des représentants des universités, et ont hâte d'entamer une carrière prometteuse. Nos diplômés des facultés d'éducation peuvent avoir l'assurance que les programmes actuels de formation en enseignement ont permis d'améliorer les résultats aux tests ainsi que le taux d'obtention de diplôme dans nos écoles élémentaires et secondaires financées par les fonds publics. Les diplômés peuvent être fiers de leur titre de compétence, qui continue d'être valable en Ontario et ailleurs dans le monde.

Progresser ensemble

Les changements à la formation initiale en enseignement que nous annonçons aujourd'hui s'inscrivent dans la continuité de solides fondements établis par les universités, les diplômés des facultés d'éducation et nos écoles financées par les fonds publics. Ils garantiront la réussite continue de nos élèves des paliers élémentaire et secondaire ainsi que des diplômés des programmes de formation en enseignement.

Nous nous réjouissons de travailler en collaboration avec vous pour appuyer la mise en œuvre des nouveaux programmes et favoriser la réussite de nos élèves des paliers élémentaire et secondaire, tant à l'école qu'au travail et dans la vie. Aider les élèves à s'épanouir fait partie du plan du gouvernement de l'Ontario visant à bâtir une société équitable et une économie forte.

L'honorable Brad Duguid

L'honorable Liz Sandals



c: Recteurs et rectrices des autres universités assistés par les fonds publics
Deborah Newman, Sous-ministre, Ministère de la Formation et des Collèges et Universités
George Zegarac, Sous-ministre, Ministère de l'Éducation
Association ontarienne des doyens et des doyennes de l'éducation
Conseil des universités de l'Ontario